



RÉALISER UNE PRESTATION DE SERVICE EN TRAVAUX AGRICOLES OU RURAUX



Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Analyser une demande client ou d'une collectivité et planifier un chantier de prestation de service.
- Choisir le matériel adapté au chantier et à la demande du client
- Réaliser un devis détaillé et une facture
- Réaliser les prestations
- S'informer sur la réglementation en vigueur en fonction des travaux réalisés
- Calculer la rentabilité de l'activité de service
- Communiquer sur son offre de service



Durée

- 15 jours



Financements possibles

- 1575 euros
- Agriculteur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ociapiat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter



Dates

- 3 jours par mois, étalés sur 6 mois (9-11 Décembre, 27-29 Janvier, 10-12 Février, 7-9 Avril, 26-28 mai)

